République tunisienne Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique







Université Tunis El Manar Faculté Des Sciences de Tunis

Critères de recevabilité d'une Habilitation Universitaire en Mathématiques

- ➤ 04 articles parus dans des journaux de renommée impactés (IF≥0,5) sans frais (non payants).
- > 01 article au moins en auteur unique.
- ➤ Un rapport de synthèse d'au moins 30 pages contenant les activités scientifiques, l'expérience dans la recherche, l'animation dans la recherche et les projets à venir.
- Les articles doivent porter sur des travaux post thèse : L'évaluation de ce critère est confiée, par la commission, aux rapporteurs
- ➤ Le nombre d'auteurs par article, la variété des journaux et la qualité du contenu scientifique seront pris en considération.
- > Une maturité scientifique est exigée.
- > Une maturité pédagogique est exigée.
- > Une production pédagogique bien soignée
- Une activité d'encadrement : * Un mastère de recherche
- * une contribution à l'encadrement d'une thèse justifiée par un <u>article publié</u> ou le candidat est signataire ou un <u>article soumis</u> ou le candidat est signataire validée par une lettre signée de l'encadrant de ladite thèse

NB. Ce critère rentre en vigueur à partir de la session de Janvier 2024

Tout dossier incomplet ou rejeté sera retourné au candidat